

## SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS GRATRY-INDOCHINE

Éts créés en 1872.  
Société anon., 1896.

### Jules JASPAR, directeur

Né à Schaerbeek (Bruxelles), le 1<sup>er</sup> mars 1878.

Fils de Pierre Jaspar.

Frère de

— Henri Jaspar (1870-1939), avocat, Premier ministre de la Belgique (1926-1931) ;

— Ernest Jaspar (1876-1940), connu pour ses constructions au Congo belge et à Héliopolis (la ville édifiée près du Caire par le baron Empain) ;

— et de Florent Jaspar, avocat, décédé le 26 août 1924.

Oncle de Marcel-Henri Jaspar (1901-1982), avocat, administrateur des mines d'or de Nam-Kok (1934-1935), ministre de la Santé qui quitta le gouvernement belge en exil en France pour rejoindre Londres dès juin 1940.

Marié à sa compatriote Claire Legrand. Dont :

— *Andrée Irma Joséphine Jaspar* (Matai, Égypte, 16 oct. 1911-Levallois-Perret, 30 déc. 2016), mariée à Hanoï, le 11 juin 1932, André Victor Terrassier (Sauzé-Vaussais, Deux-Sèvres, 18 mars 1904-Dreux, 13 nov. 1995), pilote de l'armée de l'air ;

— *Roger Charles Pierre* (Hanoï, 24 août 1915-Paris IV<sup>e</sup>, 4 janvier 2002).

---

Directeur des Éts Gratry à Hanoï (ca 1908-1935) .

Consul de Belgique au Tonkin (octobre 1921) avec extension de juridiction au Laos (1930).

Fondateur et président de la Société de protection des Enfants annamites (Hanoï, janvier 1922) : 650 enfants en 1931.

Germaine Jaspar étant membre du comité de la Croix-Rouge de l'Annam-Tonkin.

Vice-président de la Société philharmonique de Hanoï.

Secrétaire-trésorier du cercle nautique.

Les Jaspar sont de tous les banquets, bals costumés, fêtes de bienfaisance, mariages, obsèques, accueils de personnalités.

Ils quittent l'Indochine en 1935 (et non 1930 comme le prétend wikipedia) pour la France, puis la Belgique.

À partir de 1937, le couple entre en relation avec l'Orchestre rouge, de Leopold Trepper. Le 30 novembre 1942, les Jaspar sont arrêtés à Marseille. Jules survivra à Mauthausen. Germaine sera déportée à Ravensbrück, Majdanek, Auschwitz et de nouveau à Ravensbrück. Elle est probablement décédée au camp d'Uckermark près de Ravensbrück fin janvier 1945.

---

Chevalier de la Légion d'honneur (*L'Avenir du Tonkin*, 15 mai 1928).

Décédé à Soudorgues (Gard), le 15 octobre 1963.

ÉTABLISSEMENTS GRATRY  
(Annuaire général de l'Indochine française, 1915, p. 50)

Société anonyme au capital de cinq millions  
Siège social à Lille (Nord)  
Vente de tissus en gros et demi-gros  
53, rue de la Chaux, Hanoï

MM. J. JASPAR, directeur.  
FIÉVET (A.), comptable.

**Société anonyme des Établissements Gratry**  
de **LILLE (Nord)**  
Capital : **5.000.000** de francs  
*Agence de Hanoi : 16, rue Balny*

**TISSUS EN TOUS GENRES**  
**GROS-DEMI-GROS**  
**TISSAGES A**

Halluin, Wervicq-sud, Moen, Courtrai, Buenos-Ayres, Valparaiso

Agents généraux pour toute l'Indochine des automobiles Panhard et Levassor  
Stockistes des pneus Michelin.

Maison de Vente:

Lille, Courtrai, Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Flers-de l'Orne, Rouen, Alger,  
Tunis, Bruxelles, Tananarive, Buenos-Ayres Valparaiso, Lima, Santiago, Rosario,  
Casablanca, Oudjda, Hanoi.

**SIÈGE SOCIAL : 15, RUE DE PAS : LILLE**

(Annuaire général de l'Indochine française, 1920, p. 108)

Société anonyme des Établissements Gratry  
de LILLE (Nord)  
Capital : 5.000.000 de francs  
TISSUS EN TOUS GENRES  
GROS ET DEMI-GROS  
TISSAGES À  
Halluin, Wercicq-sud, Moen, Courtrai, Buenos-Ayres, Valparaiso  
Maisons de vente :  
Lille, Courtrai, Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Flers-de-l'Orne, Rouen, Alger, Tunis,  
Bruxelles, Tananarive, Buenos-Ayres, Valparaiso, Lima, Santiago, Rosario  
Casablanca, Oujda, [Hanoï](#)

AEC 1922-334 — Sté anon. des Établissements Gratry, 1, rue du Pas, LILLE et 62, bd. de Sébastopol, PARIS (3<sup>e</sup>)

Capital. — Sté an., f. en 1896, 5 millions de fr. en 5.000 act. de 1.000 fr., ent. lib.

Objet. — Fabrication des tissus, leur teinture, apprêt. Dans les colonies et plus particul. au Maroc, à Madagascar et au Tonkin, commerce des tissus de tous genres.

Maisons. — ... Hanoï (Tonkin) ; Tourane (Annam)...

---

Le garage de la maison Gratry  
ET SES ATELIERS POUR LES AUTOMOBILES PANHARD ET LEVASSOR  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 16 août 1922)

Nous avons déjà entretenu nos lecteurs de la maison, si connue et si française : Panhard et Levassor, qui fut l'un des pionniers de l'automobile en France et qui, depuis, n'a cessé d'apporter de nouveaux perfectionnements à la construction des voitures de tous genres, depuis les limousines les plus luxueuses jusqu'aux camions les plus robustes.

Cette maison est représentée depuis de longues années à Madagascar par la maison Gratry.

On voit encore circuler à Tananarive une voiture Panhard fournie il y a 21 ans par la maison Gratry. On pense bien qu'une automobile administrative n'est pas soignée comme une automobile privée, et pour peu que les chauffeurs malgaches soient cousins de leurs confrères annamites, ce record bat même celui du curé de Rainneville.

Nos lecteurs connaissent cette histoire.

Dans le village saccagé de Rainneville, à quelques kilomètres au nord d'Amiens, vit parmi les ruines laissées par les Allemands un humble curé de village qui, quotidiennement, visite ses paroissiens sur une antique automobile aux roues hautes, cerclées de fer.

Lorsque les hordes germaniques envahirent le pays en 1914, l'abbé Gavois s'échappa sur sa curieuse vieille automobile. Lorsque les armées alliées repoussèrent l'envahisseur en 1918, le curé retourna sur la même machine vers sa cure en ruines. Entre le prêtre et son automobile c'est un attachement qui est presque de l'affection. Trop pauvre pour acheter une automobile, pendant deux ans il avait prié Dieu de lui en envoyer une. Sa prière fut exaucée sous la forme d'un riche amateur de sport qui, fatigué de la voiture qu'il avait achetée chez Panhard et Levassor, cherchait à s'en débarrasser pour une petite somme. Cette automobile a maintenant 26 ans ; et, comme le prouve son numéro, est la sixième machine sortie des ateliers Panhard et Levassor. Elle est laide, elle est lente, elle est bruyante, si l'on en juge par comparaison avec ses sœurs modernes, mais elle continue à rouler et elle a roulé tous les jours de son existence.

Comme c'est la plus vieille automobile du monde n'ayant jamais cessé de servir, il fut suggéré de la placer dans un musée. Pour tenter le curé, une Panhard-Levassor moderne, rapide et silencieuse, pourvue d'un moteur Knight, lui fut offerte. Le curé l'admira fort. Puis après un silence, il dit : « Pourquoi me séparerai-je d'une vieille amie ? ». Et la Panhard continue son service.

La vieille machine sur laquelle l'abbé Gavois continue à roulotter par les plaines et les champs de bataille de Picardie est l'ancêtre de la formidable famille des voitures Panhard-Levassor, dont les derniers-nés sont la 16 et la 20 chx avec le moteur Knight.

Voilà ce que tout le monde pourrait lire dans les luxueuses brochures réclames de Panhard et Levassor, si celles-ci n'étaient en anglais. Car c'est une croyance générale en France, même parmi les hauts employés des plus grandes maisons de commerce ou

d'industrie, que l'Indochine étant un pays nègre quelque part bien loin au-delà des mers ne peut être qu'une colonie anglaise où l'on ne connaît d'autre langue que l'anglais ; et de fait, la manie anglicisante que nous dénonçons dans un de nos derniers numéros semble leur donner raison,

Tout ceci pour vous dire, chers lecteurs, que si vous voulez, comme l'abbé Gavois, ou le Gouvernement général de Madagascar, une de ces impérissables Panhard-Levassor, il faut vous adresser à Hanoï, à la maison Gratry, rue de Balny.

M. Jaspar [le directeur] a organisé pour la vente de ces machines un superbe garage et pour les réparations un atelier ultra-moderne, que dirige un technicien venu des ateliers Panhard, M. Jouhanean [patronyme illisible] — Et comme, bien entendu, les rares réparations que nécessitent les voitures Panhard ne suffiraient pas à occuper l'atelier, on y répare aussi les autres automobiles.

Nous engageons vivement nos lecteurs à aller voir rue de Balny cette remarquable installation.

Sur la rue donnent les magasins d'exposition d'automobiles et de vente de pneus et accessoires. Les ateliers et remises donnent sur la cour intérieure.

Les ateliers comprennent une forge, un atelier d'ajustage et un atelier de réparations. L'atelier d'ajustage, dont les transmissions sont actionnées par un moteur électrique Giovanni de 6 chx. tournant à 1.700 tpm, comprend un tour parallèle d'1 m. 50, une scie à métaux, une machine à percer genre Barnes, une autre machine à percer avec plateau et étaux multiple, machines à mortaiser et à raboter, machine électrique à rectifier etc. Tout ce matériel provient des Forges de Vulcain, à Paris — La machine à rectifier est à elle seule une curiosité : elle permet de travailler les pièces qu'il serait autrement impossible de travailler au tour, elle amène l'outil — fraise, meule, etc. — aux parties en apparence les plus inaccessibles.

L'atelier d'ajustage se continue par la salle de charge des accumulateurs à 5 ou 6 ampères en débutant sous une charge de 2 ampères.

A l'atelier de réparations une intéressante innovation : au lieu d'une fosse creusée dans le sol, humide et sombre, réceptacle de poussières et de saletés, c'est une fosse aérienne à laquelle l'auto accède par ses propres moyens par deux plans inclinés. Au moment de notre visite, on était en train d'y procéder à de menues réparations sur un camion automobile qui venait de battre au Tamdao un record sensationnel, camion d'un type bien connu de tous ceux qui ont servi sur le front et destiné à rendre au Tonkin, en Annam et au Laos soit comme camion, soit comme autobus pour indigènes, d'immenses services.

---

Publicité  
(L'Éveil économique de l'Indochine, 6 mai 1923)

**Voulez-vous une automobile construite  
selon les bonnes traditions de  
l'industrie française ? élégante, solide, rapide, durable ?**

**Adressez-vous à la maison Gratry**  
16 rue de Balny — Hanoi

**Achetez une Panhard & Levassor**

Le Garage de la maison, sous la direction d'un mécanicien français expérimenté, se charge de toutes les réparations.

Représentation Panhard & Levassor reprise par la Société des transports automobiles indochinois (STAI), déjà concessionnaire de Renault et Fiat.

ÉTABLISSEMENTS GRATRY  
(Annuaire général de l'Indochine française, 1925, p. I-40)

Société anonyme au capital de dix millions  
Siège social à Lille (Nord),  
vente de tissus en gros et demi-gros,  
16, rue Balny, Hanoi.

MM. J. JASPAR, directeur, consul de Belgique ; L[ucien] DELEU, sous-directeur ;  
M<sup>me</sup> ERGAL, secrétaire-comptable ; MM. OLLIVIER et POISSON, secrétaires-comptables.

*L'Économiste illustré*, 1928 :  
SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS GRATRY  
Capital social : 10.000.000 de fr.  
Tissages à Halluin et Hellemmes (Nord), Morestel (Isère)  
Maisons à Lille, Paris, Lyon, Bordeaux, Marseille, Rouen, Nancy, Strasbourg, Flers-de-l'Orne, Alger, Oran, Halluin.  
Comptoirs coloniaux à Tananarive, Hanoi, Tourane, Oudjda, Casablanca, Fez, Marrakech, etc.  
Spécialité de tissus en tous genres  
produits coloniaux  
62, boulevard de Sébastopol, PARIS

---

AU PALAIS

---

Tribunal mixte de commerce  
Audience du samedi 8 décembre 1928  
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 décembre 1928)

M. Gaye, président titulaire, à peine retour de congé, est ce matin au siège, assisté de MM. Dubosq, et Perroud, juges consulaires. Greffier : M. Kerjean.

.....  
Jugement est rendu — par adjudication des conclusions des demandeurs — dans les affaires « Louis Parsy contre Costa » et « Établissements Gratry contre Costa ».

---

Le téléphone Bruxelles-Saïgon  
(*La Dépêche coloniale*, 2 mai 1930)

Une communication téléphonique a été établie entre Bruxelles et Saïgon. M. Jaspar, Premier ministre, s'est mis en rapport avec son frère, consul de Belgique [de passage] à Saïgon. La communication a été parfaite.

---

Hanoï  
(*L'Avenir du Tonkin*, 6 mai 1931)

Quelques vols

Plainte a été déposée par M. Jaspar, agent général des Établissements Gratry, demeurant rue Balny n° 16, contre inconnu pour vol d'un tuyau de descente en zinc, valant six piastres.

---

Hanoï  
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 mai 1932)

La vie mondaine. — Le samedi 11 juin prochain, à 17 heures 30, en l'église cathédrale de Hanoï, sera béni le mariage de M. André Terrassier, lieutenant pilote aviateur, avec M<sup>lle</sup> Andrée Jaspar, la gracieuse petite-fille de M. Charles Legrand, chevalier de l'Ordre de Léopold, officier de la Couronne, et de madame Legrand, et fille de M. Jules Jaspar, agent général des Établissements Gratry, consul de Belgique, chevalier de l'Ordre de Léopold, chevalier de la Légion d'honneur, et de madame Jaspar.

Nous renouvelons aux futurs époux nos meilleurs souhaits de bonheur et à leurs parents nos sincères compliments.

---

LA VIE MONDAINE  
À HANOÏ

Le mariage André Terrassier-Andrée Jaspar  
(*L'Avenir du Tonkin*, 13 juin 1932)

Le mariage de M. André Terrassier, lieutenant pilote aviateur, avec mademoiselle Andrée Jaspar, la très gracieuse fille de M. l'agent général des Établissements Gratry, consul de Belgique, chevalier de l'ordre de Léopold, chevalier de la Légion d'honneur, et de madame Jules Jaspar, a été célébré samedi 11 juin 1932 dans notre ville.

La haute situation qu'occupe à la colonie la famille de la mariée, jointe à l'estime et à la sympathie unanimes dont elle jouit laissait prévoir qu'un éclat très grand entourerait les différentes cérémonies qui allaient se succéder en cette belle mais très chaude journée, à l'hôtel de ville d'abord, à la cathédrale aussitôt après, avec comme couronnement la réception offerte par madame Jules Jaspar, dans les salons de l'hôtel Métropole, à de très nombreux invités.

À 16 heures 30, une file imposante de cinquante deux voitures automobiles, toutes plus luxueuses les unes que les autres, venait se ranger le long du trottoir de la mairie.

Un service d'ordre parfaitement bien assuré présida à cette arrivée sensationnelle.

Bientôt la salle des mariages était trop petite pour contenir et les membres du cortège et les nombreux amis qui voulaient, dès les premières instants de la fête nuptiale, entourer les jeunes époux et leur famille.

Naturellement, le service des plantations municipales avait fleuri et orné les lieux avec ce goût très sûr qui caractérise tout ce que fait M. Laforge.

M. l'administrateur Guillemain <sup>1</sup>, résident maire, ayant procédé aux formalités légales, prononça le charmant discours que voici :

Madame.

C'est ainsi que d'ordinaire, en pays de Belgique où fleurit la légende, se dénouent les contes de fées,

Un prince charmant, une princesse idéalement belle hantent l'imagination de la jeune fille un preux chevalier paraît, la séduit et l'épouse.

Ce rêve, Madame, est pour vous la plus souriante des réalités. N'est-ce pas, en effet, par devant le plus charmant des princes et la plus gracieuse des princesses qu'ont été scellées vos fiançailles ?

Leurs Altesses le duc et la duchesse de Brabant ne pouvaient, au hasard de leur randonnée mondiale, trouver occasion plus favorable pour apporter à une grande famille belge le témoignage précieux de l'estime et de la sollicitude royales.

Sous l'attention délicate et la marque d'honneur qui s'adressaient aux fiancés se révélait l'expression du haut intérêt que porte la Cour de Bruxelles aux meilleurs serviteurs de la nation amie ; à votre oncle, Madame, homme d'État de considérable réputation, qui tint pendant longtemps et avec succès les rênes du Gouvernement belge ; à votre père, membre très distingué du corps consulaire à Hanoï, dont l'intelligente activité dépasse le domaine des fonctions officielles et celui des affaires commerciales, où il est maître, pour s'étendre aux œuvres locales de bienfaisance, où s'exercent librement son grand cœur et son infinie générosité.

Je croirais manquer à mon devoir si, dût sa modestie en souffrir, je n'assurais ici M. Jaspar des sentiments d'extrême sympathie et de grande estime que, par sa courtoisie bien connue, il a su s'attirer, tant de la part des Français d'Indochine que des pouvoirs publics.

Ainsi, Madame, le plus solennel échange de serments était réservé à vos mérites ; il vous était dû d'associer sous les meilleurs auspices votre destinée à celle du chevalier de vos rêves.

---

<sup>1</sup> Eugène Guillemain (1885-1974) : docteur en droit et en sciences économiques et politiques de l'université de Poitiers. Futur résident supérieur par intérim en Annam et au Cambodge.

Chevalier très moderne en vérité, qui fait honneur à votre choix, et dont chaque envolée, comparée aux faits d'armes anciens, constitue un brillant exploit.

Vos préférences, je vous en félicite, ont naturellement visé l'arme la plus noble, celle qui exige le plus de courage audacieux, de sang-froid et d'abnégation.

Avec raison, vous avez pensé que l'homme capable de telles vertus devait être votre meilleur soutien dans la vie, le protecteur de chaque jour, le plus sûr et le plus tendre des maris.

Vous allez, justement confiante, vers un avenir parfaitement heureux, qu'en secret mais de toute son ardeur a désiré pour vous celle qui vous couvait de son affection et de sa tendresse maternelle.

Dans la joie profonde qu'elle éprouve aujourd'hui, et que très vivement nous partageons avec elle, dans l'élan de sympathie générale qui l'entoure, puisse-t-elle trouver la légitime récompense aux soins attentifs qu'elle vous a prodigués et qui ont fait de vous la jeune fille la plus accomplie.

À bientôt vingt années de distance, vous m'avez succédé, Monsieur, au nettoyage des bancs poudreux du vieux Lycée de Poitiers. Après moi, vous avez compté vos pas sur l'austère place d'Armes et fréquenté les coquettes allées du parc historique de Blossac ; vous avez usé les mêmes trottoirs, bien étroits, de l'inévitable rue Saint-Porchaire ; après moi, vous avez canoté, le printemps, sur le Clain aux rives si gaies et pittoresques, sans faillir aux étapes obligatoires plaisamment dénommées la « Guinguette fleurie », le « Petit Gazon » (et j'en passe), pour terminer au sévère mais plus discret « Fleuve Léthé ».

Il n'est aucun souvenir que vous puissiez évoquer de l'antique cité poitevine qui n'éveille chez moi des visions communes et nous rapproche.

Mieux encore : l'homme de cœur qui, à la disparition de vos regrettés parents, fut pour vous un second père, le très estimé maire de Poitiers, Gabriel Morain, auquel j'ai plaisir à adresser, en jeune confrère, un lointain et respectueux salut, prenait à mon égard, le 11 décembre 1911, une décision que je considère encore maintenant comme la plus heureuse de sa longue carrière municipale : il prononçait mon mariage.

Et comme si la destinée ne jugeait pas suffisants ces liens de rapprochement, elle vous envoyait à ma suite à l'autre bout du monde, et vous amène aujourd'hui devant moi pour me permettre de prononcer à mon tour votre union.

Laissez-moi voir dans cet enchaînement peu ordinaire des faits, non pas seulement de fortuites coïncidences, mais un symptôme éminemment favorable pour votre bonheur futur et celui de votre délicieuse compagne.

J'aurais voulu me rappeler, pour vous les retourner aujourd'hui, les termes mêmes qu'employait Gabriel Morain à mon adresse en vue d'attirer les faveurs du sort.

Je suis sûr d'interpréter fidèlement sa pensée en vous transmettant les souhaits affectueux qu'il eût désiré lui-même exprimer à votre intention.

Mes vœux personnels les plus sincères vous accompagnent ainsi que votre jeune femme dans la nouvelle voie qui s'ouvre à vos légitimes aspirations.

---

*Annuaire complet de toute l'Indochine, 1933, p. 553 :*

SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS GRATRY.

Tissus en tous genres,

R. C. Hanoi n° 3,

16, rue de Balny,

Adr. tél. : « GRATRY »,

Téléphone n° 122.

Boîte postale n° 65, :

Code : International Lugagne,

Directeur : J. Jaspar.



---

Hanoï  
(*L'Avenir du Tonkin*, 29 janvier 1934)

Adjudication. — Samedi 27 janvier 1934, à 9 h., a eu lieu au 3<sup>e</sup> bureau de la Résidence supérieure à Hanoï, l'adjudication pour la fourniture en 3 lots des effets d'habillement et de campement pour la Garde indigène et les linh-co du Tonkin pendant l'année 1934.

Résultats :

1<sup>er</sup> lot. : La maison Bourgouin-Meiffre\* a été déclarée adjudicataire provisoire.

2<sup>e</sup> lot : Madame Dinh thi Mui, a été déclarée adjudicataire provisoire.

3<sup>e</sup> lot : Les Établissements Gratry ont été déclarés adjudicataires provisoires.

---

N<sup>o</sup> 1624  
NOTE POSTALE CIRCULAIRE  
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1935, p. 2552)

Hanoï, le 29 juin 1935

Le Résident supérieur à messieurs les résidents chefs de province, commandants de territoire militaire, maires de Hanoï et de Haïphong

J'ai l'honneur de vous faire connaître, à toutes fins utiles, que M. Jules Jaspar, consul de Belgique à Hanoï, m'a informé que, devant partir pour l'Europe, il a désigné pour le remplacer dans ses fonctions M. Henri Peuwens, directeur de la fonderie de Quang-Yên, avec résidence à Haïphong.

Tholance

---

Élections municipales de Hanoï  
(*Chantecler*, 9 mai 1935, p. 3)

Deleu Lucien, fondé de pouvoirs de la maison Gratry, ancien combattant.

---

ÉLECTION À LA CHAMBRE DE COMMERCE DE HANOÏ  
Renouvellement partiel de 1936  
Liste Baffeuf  
(*Chantecler*, 26 mars 1936, p. 2)

DELEU (Lucien), directeur des Établissements Gratry, 16, rue de Balny, Hanoï ;

---

Mariage  
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 décembre 1936, p. 2)  
(*Chantecler*, 10 décembre 1936, p. 6)

Samedi 5 décembre 1936 à 16 h. 30 a été célébré le mariage de M. Paul Justin Joseph Dussosoy, fondé de pouvoirs des établissements Gratry à Hanoï, avec M<sup>lle</sup> Yvonne Marie Élisabeth d'Argence, sans profession, fille de M<sup>me</sup> et M. André Robert d'Argence, professeur honoraire à Hanoi.

Les témoins étaient MM. Georges Coedès, directeur de l'École française d'Extrême-Orient, chevalier de la Légion d'honneur, de Hanoï, et Lucien Deleu, directeur des établissements Gratry, médaillé militaire, croix de guerre, de Hanoï.

---

## AU PALAIS

---

Tribunal de 1<sup>re</sup> instance

Audience correctionnelle indigène hebdomadaire du lundi 18 janvier 1937  
(*L'Avenir du Tonkin*, 18 janvier 1937)

L'audience est ouverte à 8 heures, sous la présidence de M. Clermont. Au siège du ministère public le substitut M. Ratzel, M. Thi, remplit les fonctions de greffier.

.....  
Voici une affaire importante dans laquelle sont inculpés ;

Taân van Vuong, pour vol de quatre coupons de tissus valant 137 p. 94.

Nguyên thi Nam, pour recel de ces quatre coupons.

Nguyên ba Phuc, pour recel également de ces quatre coupons.

Le premier, interrogé, répond que ces quatre coupons de tissus, représentaient un lot de marchandises abandonné sur le rivage par des contrebandiers en fuite.

Ils auraient présenté la marchandise, à la femme Nam, qui aurait refusé de lui acheter, mais lui avait indiqué l'adresse de Phuc.

La femme Nam confirme les dires de Vuong. Phuc, déclare au contraire que les tissus lui auraient été vendus pour Nam. Celle-ci, d'ailleurs, lui vendait fréquemment des marchandises.

M. Deleu, directeur des Ét Gratry, est alors entendu. Il précise dans quelles conditions, il a été amené à retrouver chez Phuc, ce lot de tissus qui avait été expédié par la maison Gratry à une de ses clientes.

M<sup>e</sup> Durringer, se lève au banc des avocats, par défendre Ng. thi Nam. Il s'applique à démontrer, que les charges qui sont présentées contre son client sont loin d'être suffisantes pour qu'on puisse l'inculper de vol. Phuc ne peut apporter aucune facture prouvant que les marchandises lui ont été vendues par Nam, L'avocat termine sa plaidoirie en demandant l'acquittement de sa cliente qui bénéficie du doute.

M<sup>e</sup> Thieu, qui plaide pour Phuc, défend son client en faisant ressortir les nombreuses contradictions qui peuvent être relevées dans les déclarations de Vuong : s'il est exact que Phuc était fréquemment en relation d'affaires avec Nam, il est non moins exact que celle-ci, ne délivrant jamais de reçu, il n'est pas démontré que ce ne soit pas elle qui lui ait vendu les tissus. Phuc ignorant la provenance du lot de tissus, l'a acheté à Nam dans les mêmes conditions [que] les achats précédents. Il ne doit donc pas être inculpé de vol ; M<sup>e</sup> Thiêu demande l'acquittement de son client.

Le tribunal, après réquisitoire du Procureur, condamne Vuong à 18 mois de prison et 5 ans d'interdiction de séjour ; acquitte Nam et Phuc pour insuffisance de preuve.

---

Liste électorale des élections des  
délégués au Conseil français des intérêts  
économiques et financiers du Tonkin

(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1939, p. 2091-2358)

384 Deleu Lucien Directeur des Établissements Gratry 49 ans Hanoï

---

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE HANOÏ (TONKIN)  
LISTE DÉFINITIVE DES ÉLECTEURS FRANÇAIS  
ANNÉE 1940

(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1<sup>er</sup> avril 1940, pp. 474-484)

165 Société des Éts Gratry de Lille (M. Deleu)\* Négociant importateurs 16, rue Balny-  
d'Avricourt Hanoï

---

AEC 1951-665 — Société anonyme des Établissements Gratry,

Siège social : 15, rue de Pas, LILLE.

Bureau à PARIS : 62, boulevard de Sébastopol.

Maisons. — Indochine : Hanoï, Saïgon, *etc.*

---